



Roquebrune-sur-Argens, le 13 NOV. 2025

NOTE A L'ATTENTION DE

L'ensemble du personnel communal, du CCAS et
de la Résidence Autonomie du Jas de Callian

Pôle Ressources et Proximité
Direction des Ressources Humaines
Affaire suivie par : Nina DOUCHEMANE
Tél. : 04.94.19.59.41
Nos réf. : JC/BB/ND

JOURNÉE EXCEPTIONNELLE

Je vous informe qu'en reconnaissance de votre travail et de votre engagement pour notre Commune, j'ai décidé de vous octroyer la journée du vendredi 26 décembre 2025.

En raison de son caractère exceptionnel et dérogatoire, cette journée ne pourra pas faire l'objet d'une récupération, à l'exception des agents soumis à des nécessités de service.

Je vous prie d'en prendre bonne note et d'en assurer une large diffusion auprès des agents placés sous votre responsabilité.

Cette note sera également mise en ligne sur l'Intranet de la Mairie.

Le Maire,
Président du CCAS,
Jean CAYRON

